



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Postulat

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 20-POS-224

Déposé le : 01.07.20

Scanné le : _____

Art. 118 et 119 LGC Le postulat charge le CE d'étudier l'opportunité de prendre une mesure ou de légiférer dans un domaine particulier (attention : le postulat n'impose pas au CE de légiférer, contrairement à la motion et à l'initiative) et de dresser un rapport. Il porte sur une compétence propre ou déléguée du CE. Motivé, le postulat doit exposer clairement la mesure souhaitée ou l'objet du rapport demandé.

Il peut suivre deux procédures différentes : **(a) le renvoi à l'examen d'une commission.**

- Soit le postulant demande expressément, dans son développement écrit, le renvoi direct du postulat à une commission du GC moyennant les signatures d'au moins 20 députés ; dans ce cas, il n'y a pas de débat.

- Soit, lors du développement en plénum et de la discussion, un député ou le CE demande le renvoi à une commission et le GC vote dans ce sens.

(b) la prise en considération immédiate. Un député ou le CE demande la prise en considération immédiate du postulat ; suite au vote du GC, le postulat est soit renvoyé au CE, soit classé.

Délai de réponse dès le renvoi au CE : une année

Titre du postulat

Pour que le provisoire ne dure pas

Texte déposé

Avec la crise du coronavirus, de plus en plus de personnes circulent à vélo et la DGMR l'a bien compris en installant des bandes cyclables provisoires sur une partie du territoire du canton, comme elle l'indique dans un communiqué daté du 2 juin dernier. Nous saluons cette initiative et sommes satisfaits que le Conseil d'Etat accorde de l'importance à cette thématique.

Nous nous réjouissons de l'apparition de ces bandes cyclables et de la rapidité du canton à prendre des mesures face à l'augmentation du nombre de cyclistes. Toutefois, il ne faudrait pas que le provisoire dure trop longtemps car des bandes cyclables ne sont pas aussi sûres que des pistes cyclables. Il est donc judicieux de pérenniser ces infrastructures provisoires par des infrastructures pensées sur le long terme. D'ailleurs, avec l'acceptation en 2018 par le peuple suisse de l'arrêté fédéral concernant les voies cyclables, les cantons auront l'obligation à l'avenir de planifier les voies cyclables et de s'assurer de l'interconnexion et de la sécurité du réseau des voies cyclables.

En Suisse, on estime que 34% des déplacements effectués en voiture n'excèdent pas une distance de trois kilomètres. De plus, au travers du plan directeur cantonal, l'Etat estime que des mesures d'encouragement ciblées permettrait d'accroître la part du trafic cycliste de 50%. Enfin, en 2017, les émissions de CO₂ imputables aux transports totalisaient 14,8

millions de tonnes (sans le transport aérien), ce qui correspondait à 39% des émissions de CO₂¹. Le vélo permettrait donc de faire baisser les émissions de CO₂, de diminuer la pollution et le nombre de bouchons et d'apporter des bénéfices à la santé des usagères et usagers mais également sur celles des habitantes et des habitants de bords de route.

Nous espérons que ces bandes cyclables provisoires permettront d'augmenter le nombre d'usagères et d'usagers à deux roues et de diminuer le nombre de voitures individuelles et de donner envie de faire du vélo à celles et ceux qui n'ont pas encore la possibilité de le faire. Un réseau cyclable bien pensé et sécurisé est un atout pour notre avenir et notre canton.

C'est pourquoi, ce postulat demande au Conseil d'Etat d'établir un rapport dans lequel il étudiera l'opportunité :

- De pérenniser les infrastructures installées en ce moment par des pistes cyclables et de les mettre en relation avec d'autres bandes ou pistes cyclables (cohérence du réseau).
- De modifier la loi sur les subventions afin que toutes les communes puissent bénéficier de subventions pour les aménagements cyclables à l'intérieur des localités (ex. crédit-cadre pour financer des subventions aux communes pour créer des aménagements en faveur des deux-roues) et ainsi d'apporter son soutien aux régions périphérique également hors plan d'agglomération (cohérence du réseau) ou dont le plan est en élaboration.
- De modifier la loi sur les routes (LRou) afin que le canton prenne à sa charge l'entretien des voies cyclables cantonales comme il le fait pour les routes cantonales.
- De prendre en compte les effets sur la mobilité douce et la mobilité des personnes à mobilité réduite dans chaque EMPD et EMPL et de tenir compte de la sécurité des usagères et des usagers ainsi que de leurs besoins (types de vélos, chaises roulantes, etc.).
- d'engager la création ou le renouvellement d'aménagements cyclables également hors réfection de routes.
- D'associer systématiquement le représentant du guichet vélo du canton et les associations spécialisées lors de l'élaboration de projets routiers.

Commentaire(s)

Conclusions

Développement oral obligatoire (selon art. 120a LGC)

- | | |
|---|-------------------------------------|
| (a) renvoi à une commission avec au moins 20 signatures | <input checked="" type="checkbox"/> |
| (b) renvoi à une commission sans 20 signatures | <input type="checkbox"/> |
| (c) prise en considération immédiate | <input type="checkbox"/> |

¹ <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/mobilite-transport/accidents-impact-environnement/impact-environnement.html>

Nom et prénom de l'auteur :

Signature :

Anne-Laure Métraux-Botteron

Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature(s) :

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch

Liste des député-e-s signataires – état au 17 mars 2020

Aminian Taraneh	Chevalley Christine	Evéqoz Séverine X
Aschwanden Sergei X	Chevalley Jean-Bernard	Favrod Pierre Alain
Attinger Doepper Claire	Chevalley Jean-Rémy	Ferrari Yves X
Baehler Bech Anne X	Chollet Jean-Luc	Fonjallaz Pierre X
Balet Stéphane	Christen Jérôme	Freymond Isabelle
Baux Céline	Christin Dominique-Ella	Freymond Sylvain
Berthoud Alexandre	Clerc Aurélien X	Fuchs Circé X
Betschart Anne Sophie	Cornamusaz Philippe	Gander Hugues
Bettschart-Narbel Florence	Courdesse Régis	Gaudard Guy
Bezençon Jean-Luc	Creteigny Laurence	Gay Maurice
Bolay Nicolas	Croci Torti Nicolas	Genoud Alice X
Bouverat Arnaud	Cuendet Schmidt Muriel	Genton Jean-Marc
Bovay Alain	Cuérel Julien	Germain Philippe
Buclin Hadrien X	Deillon Fabien	Gfeller Olivier
Buffat Marc-Olivier	Démétriadès Alexandre	Glardon Jean-Claude
Butera Sonya	Desarzens Eliane	Glauser Krug Sabine X
Byrne Garelli Josephine	Dessemontet Pierre	Glauser Nicolas
Cachin Jean-François	Devaud Grégory	Glayre Yann
Cala Sébastien	Develey Daniel	Gross Florence
Cardinaux François	Dubois Carole	Guarna Salvatore
Carrard Jean-Daniel	Ducommun Philippe	Induni Valérie
Carvalho Carine X	Durussel José	Jaccard Nathalie X
Chapuisat Jean-François	Echenard Cédric X	Jaccoud Jessica
Cherbuin Amélie	Eggenberger Julien X	Jaques Vincent
Cherubini Alberto	Epars Olivier X	Jaquier Rémy

Liste des député-e-s signataires – état au 17 mars 2020

Jobin Philippe	Neumann Sarah X	Ryf Monique
Joly Rebecca X	Neyroud Maurice	Schaller Graziella
Karlen Dylan	Nicod Bernard	Schelker Carole
Keller Vincent X	Nicolet Jean-Marc X	Simonin Patrick
Labouchère Catherine	Paccaud Yves	Soldini Sacha
Liniger Philippe	Pahud Yvan	Sonnay Eric
Lohri Didier X	Pedroli Sébastien	Sordet Jean-Marc
Luccarini Yvan X	Pernoud Pierre André	Studer Léonard X
Mahaim Raphaël X	Petermann Olivier	Stürner Felix
Marion Axel	Podio Sylvie X	Suter Nicolas X
Masson Stéphane	Pointet Cloé X	Thalmann Muriel
Mattenberger Nicolas	Probst Delphine	Thuillard Jean-François
Matter Claude	Radice Jean-Louis	Treboux Maurice
Mayor Olivier X	Räss Etienne X	Trolliet Daniel
Meienberger Daniel	Rey-Marion Alette	Tschopp Jean X
Meldem Martine	Rezso Stéphane	Venizelos Vassilis X
Melly Serge	Richard Claire	Volet Pierre
Métraux-Botteron Anne-Laure	Riesen Werner	Vuillemin Philippe
Meystre Gilles	Rime Anne-Lise	Vuilleumier Marc X
Miéville Laurent	Romanens Pierre-André X	Wahlen Marion
Mischler Maurice X	Romano-Malagrifa Myriam	Weidmann Yenny Chantal
Misiego Céline X	Roulet-Grin Pierrette	Weissert Cédric
Mojon Gérard	Rubattel Denis	Wüthrich Andreas X
Montangero Stéphane	Ruch Daniel	Zünd Georges
Mottier Pierre François	Rydlo Alexandre	Zwahlen Pierre X